

La Ville de Magog adopte son programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Magog, le 17 octobre 2023 – Les membres du conseil municipal de la Ville de Magog ont adopté, hier soir, le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026. Des investissements de 61,4 M\$ sont prévus dans cette période de trois ans. Le PTI est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à ville.magog.qc.ca/pti.

Les sommes investies sont réparties de la façon suivante :

- 23,4 M\$ en 2024
- 19,4 M\$ en 2025
- 18,6 M\$ en 2026

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, affirme que le conseil municipal de la Ville de Magog est fier de maintenir les priorités de réalisation de projets malgré le contexte inflationniste, et ce, tout en respectant sa Politique de gestion de la dette. « Notre gestion responsable des finances municipales nous permet d'atteindre nos objectifs de réalisation de projets malgré l'inflation qui a un impact sur notre budget puisque les coûts sont à la hausse. Nos priorités de réalisation sont réalistes et adaptées au contexte actuel. Nous arrivons à maintenir nos engagements et les besoins d'investissements dans nos différentes sphères d'activités. Pour nous aider dans nos prises de décisions et diminuer la pression financière sur les finances de la Ville, nous priorisons les projets admissibles à des subventions. »

« Nos priorités d'intervention ont été ciblées pour que nous puissions conserver la cadence d'investissements dans les infrastructures municipales tout en développant le territoire suivant le principe de densification, pour augmenter l'offre de logements », mentionne le président de la Commission des finances, M. Samuel Côté.

Le PTI 2024-2025-2026 assure une diversité dans les projets qui seront réalisés. Il compte également plusieurs nouveaux investissements pour optimiser les façons de faire, ajouter des espaces verts en milieu urbain et encourager le transport actif.

Résumé des projets stratégiques prévus en 2024

Projet	Budget	Information
Acquisition d'une tondeuse robotisée	31 500 \$	Une première à la Ville de Magog! Une tondeuse robotisée assurera la tonte du gazon sur les deux terrains de soccer du parc Omerville. Une solution efficace, sécuritaire, écologique et silencieuse pour optimiser les opérations de tonte.



Projet	Budget	Information
Implantation d'une micro-forêt en milieu urbain	33 600 \$	<p>Une première à la Ville de Magog!</p> <p>Solution de verdissement pour créer des forêts diversifiées, denses et résilientes sur de petites superficies en milieu urbain. Différentes espèces indigènes seront plantées afin de recréer une jeune forêt.</p> <p>Le stationnement de la place du commerce au centre-ville a été retenu pour ce projet. Cette initiative compte de nombreux bénéfices : meilleure qualité de l'air, captation du carbone, ajout d'un îlot de fraîcheur, captation des eaux pluviales, habitat pour la faune et la flore, etc.</p>
Aménagement d'un débarcadère au parc des Braves	55 700 \$	<p>Ajout d'un débarcadère dans le stationnement du parc des Braves pour augmenter la sécurité des élèves et des parents qui fréquentent l'école Brassard.</p>
Améliorations et entretien du réseau cyclable	200 000 \$	<p>L'enveloppe budgétaire consacrée à l'amélioration du réseau cyclable passe de 100 000 \$ à 200 000 \$ en 2024.</p> <p>Ces investissements permettront de respecter les engagements de la Ville de Magog pour encourager le transport actif.</p>
Plans et devis pour la prolongation du boulevard Poirier	300 000 \$	<p>Planification des travaux requis pour prolonger le boulevard Poirier, situé dans le parc Industriel, pour accueillir de nouvelles entreprises.</p>
Reconstruction de la tour du quai MacPherson	600 000 \$	<p>Démantèlement et reconstruction de la tour du quai MacPherson.</p>
Réhabilitation d'une partie des passerelles du Marais de la Rivière-aux-Cerises	1,3 M\$	<p>Travaux de réhabilitation d'un tronçon de 370 m sur le sentier du Pionnier (sur pilotis).</p>
Appareil de mesurage de la	1,4 M\$	<p>Ajout d'équipement qui permettra d'évaluer la consommation d'eau résidentielle, d'identifier l'apparition de fuites ou une consommation</p>



Projet	Budget	Information
consommation d'eau résidentielle		<p>anormale dans le réseau municipal, et d'identifier des actions pour diminuer la consommation collective d'eau potable.</p> <p>Trois secteurs ont été identifiés pour la collecte de données : Venise, de Hatley et des Pins.</p> <p>Ce projet est réalisé pour répondre aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable visant à améliorer le bilan québécois en matière de distribution et de consommation d'eau potable.</p>
Achat de véhicules	1,6 M\$	<p>Enveloppe budgétaire annuelle qui permet à la Ville de remplacer les véhicules et la machinerie qui ont atteint leur durée de vie utile.</p>
Réfection des infrastructures (secteur rural)	1,7 M\$	<p>Réalisation de la phase 3 des travaux de réfection de la rue Arpin (tronçon de ± 455 m).</p> <p>Réfection de la rue Channell (tronçon de ± 330 m).</p>

À propos du programme triennal d'immobilisation (PTI)

Le PTI est un outil de planification, sur un horizon de trois ans, des projets que la Ville prévoit réaliser ainsi que les investissements qui y sont rattachés. Le PTI permet d'évaluer la valeur des projets et de planifier le calendrier de réalisation de même que les modes de financement priorités. Cette planification est revue chaque année, en fonction des priorités et des besoins.

Le budget de fonctionnement de la Ville de Magog sera adopté en décembre 2023.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

